

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 37 (2000)
Heft: 1430

Rubrik: AVS

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les petits ruisseaux...

ser que l'abandon du statut contribuera à péjorer les conditions de travail des salariés du secteur privé, c'est procéder à un amalgame qui table sur la crédulité des citoyens. «Objectivement ce référendum n'est pas justifié» a affirmé Peter Vollmer, conseiller national socialiste bernois et ancien secrétaire syndical. Cette fuite en avant référendaire qui joue sur les peurs diffuses de la population – mondialisation, fusions et suppressions d'emplois, restructuration des services publics – risque bien de provoquer un effet boomerang. En cas d'échec – c'est le scénario le plus probable –, les organisations du personnel fédéral se retrouveront en position de faiblesse dans le cadre des négociations avec l'Etat-patron. Et en cas de victoire, l'UDC qui a manifesté son hostilité à un projet à son goût trop favorable aux salariés du secteur public, ne manquera pas d'exiger une législation plus libérale encore.

L'avenir du service public mérite un vrai débat. Les turbulences de la libéralisation et les innovations technologiques ont mis à mal le cadre traditionnel de l'action publique. Il s'agit maintenant d'actualiser les repères du service public en évitant le piège de la défense corporatiste et du repli nationaliste. Quelles sont aujourd'hui les prestations de caractère universel que l'Etat doit garantir et quelles sont les modalités assurant la meilleure efficacité dans la fourniture de ces prestations? Nous tenterons de répondre à ces questions au cours des prochaines semaines. *jd*

Pour défendre l'AVS, il faut passer à la contre-attaque. C'est ce que préconise un comité à noyau socialiste mais qui se veut hors partis.

ENTRE 10^E ET 12^E révisions, craintes plus ou moins fondées et attaques réelles, l'AVS suscite des inquiétudes tant auprès de celles et ceux qui s'approprient à en bénéficier que de celles et ceux qui s'inquiètent d'augmentations éventuelles des cotisations et de l'évolution à long terme des prestations. Une situation qui pousse souvent davantage à la crispation qu'à la réflexion et à l'action.

Initiative populaire

Et pourtant la contre-offensive se prépare, dans un comité hors parti que la presse a un peu vite réduit à quelques élus socialistes bâlois. Présidé par le conseiller national bâlois Rudolf Rechsteiner, il est certes placé sous le patronage de l'ancien conseiller fédéral Tschudi; on y retrouve aussi, entre autres, Andreas Gerwig, Helmut Hubacher ou Carl Miville, anciens parlementaires fédéraux bâlois. Mais la vice-présidente du comité est Yvette Jaggi, et en sont également membres les conseillers nationaux valaisans Stéphane Rossini (socialiste et spécialiste de politique sociale) et Odilo Schmid (démocrate-chrétien) ou l'ancienne magistrate socialiste zurichoise Emilie Lieberherr.

Leur idée: soumettre au débat le texte d'une initiative populaire fédérale

le «Pour la sécurité AVS». Pas d'immenses avancées ni de lendemains qui chantent, simplement une de ces consolidations du terrain qui peuvent vous changer d'un coup le climat socio-politique: l'initiative fixe le principe que les prestations ne peuvent diminuer, mais seulement être distribuées différemment; et elle introduit trois modes complémentaires pour diversifier le financement de l'AVS, à mettre en œuvre par le Parlement voire le Conseil fédéral: l'utilisation d'une partie des bénéfices de la Banque nationale, un impôt fédéral sur les successions supérieures à un million de francs et, en troisième lieu seulement, une augmentation de la TVA.

Cette initiative est proposée, bien sûr, aux organisations proches, partis et autres syndicats. Mais, pour un programme simple à comprendre et qui touche tout le monde, le comité s'adresse à toutes et à tous: il cherche dans l'immédiat 6000 membres dans toute la Suisse, qui s'engageront à recueillir vingt signatures chacune et chacun. C'est-à-dire les 120000 signatures nécessaires à aboutir, le moment venu, dans un bref délai. *fb*

Comité pour la sécurité AVS, Schweizergasse 43, 4054 Basel; tél. 061/2830000, fax 061/2830003.

Internet: www.sichereahv.ch

A la droite du père

UN DES PRINCIPES de base de Christoph Blocher, c'est de n'être jamais débordé à sa droite. Principe évidemment dangereux, l'exposant à suivre les surenchères extrémistes. Samedi dernier, à Berne, Christoph Blocher a été désavoué par ceux qu'il avait contribué à faire exister. Devant l'ASIN, l'Association pour une Suisse indépendante et neutre, alors qu'il préconisait l'abstention sur les accords bilatéraux, il s'est fait battre par les *Neinsager*, donc débordé à sa droite, mais par son propre enfant politique, par la caricature de lui-même. *ag*

Opposition de gauche

IL EXISTE UNE opposition de gauche aux Bilatérales. Nous avons déjà signalé celle qui s'est manifestée dans *Services Publics* (VPOD-SSP). Ajoutons encore l'Union des cercles pour une politique ouvrière, qui s'est exprimée dans son Journal bilingue, l'Association «Stop dem Beton» d'Oltten, la tendance verte bernoise groupée autour de Luzius Theiler ainsi que le «Forum pour la démocratie directe» et son *Europa Magazin*. C'est moins qu'en 1992 où un comité d'orientation écologiste et sociale comprenait dix-sept parlementaires fédéraux écologistes et de gauche opposés à l'EEE. *cfp*

Enfin

LE CONSEIL FÉDÉRAL – son hésitation fut bien longue – a décidé de créer la Fondation Suisse Solidaire et de tenir un engagement solennel. C'est une décision de morale politique.

S'il est habile et sage de limiter à trente ans le but de la Fondation et l'affectation des fonds, il serait indispensable aussi que le *Message* contienne une illustration de l'emploi du rendement des 7 milliards, fortune de la Fondation. Les millions seront abstraits tant qu'ils n'auront pas été convertis en projets qui touchent le cœur et la raison. A défaut de cette illustration, le peuple choisira plus égoïstement des contre-propositions intéressées. *ag*